

Compte-rendu du CSAL du 16 mai 2023 For Pro et budget

Albi, le 6 juin 2023

Étrange réunion, à l'ordre du jour pourtant classique, mais dont plus de la moitié du temps a été consacré aux réponses/débats en réaction aux déclarations liminaires, notamment sur des « questions diverses » habituellement traitées en fin de séance...

Le sujet des retraites est rapidement évacué par le Directeur qui renvoie au niveau national, même s'il est rappelé que les agentes et agents de la DDFiP du Tarn subiront eux aussi les effets de cette contre-réforme.

Le Directeur est moins à l'aise pour répondre à notre questionnement sur les effets en terme d'emploi des annonces du plan anti-fraude. En effet, il a été annoncé le « recrutement » de 1 500 agentes et agents pour le contrôle fiscal. Or, au vu des précisions données lors du CSA ministériel du 11 mai, cela ne signifie pas « création » d'emplois, mais plutôt transferts. Manquant d'information à ce stade, **la direction reste vague dans sa réponse, sans nier la justesse de notre raisonnement** qui nous fait craindre que ces transferts se traduisent par des suppressions d'emplois dans les services hors contrôle fiscal... à ajouter aux suppressions d'emplois déjà prévues par le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM).

Continuant à répondre à notre déclaration liminaire et s'agissant de l'attractivité de la DGFIP, la Direction a tenu à nuancer les chiffres qu'elle nous avait communiqué sur les candidatures aux concours : ça ne baisse plus, ça repart même à la hausse... + 0,2 % de candidats par rapport à l'année précédente... Il faut savoir se réjouir de tout, même de très peu... mais nous allons quand même attendre avant de célébrer l'attractivité de notre administration. Le Directeur a également tenu à exprimer un ressenti différent quant à la réaction de l'opinion publiques et des politiques sur les drames qui nous ont récemment frappé (assassinat de notre collègue L. Montuelle, incendie de Bron). Selon lui, il y a de nombreux témoignages de sympathie émanant des élus et de la population. **Il n'a, en revanche, pas commenté le silence de Matignon et de l'Élysée.**

Poursuivant les réponses sur nos interpellations, **la direction a reconnu une augmentation des sollicitations des usagers** vers les Services des Impôts des Particuliers : +13 % d'accueil physique (au 16/05, par rapport à 2022) sur les sites d'Albi, Castres et Lavaur, +26 % de e-contacts. « Gérer Mes Biens Immobiliers » (GMBI) est sans surprise la principale cause de cet afflux. Si les efforts des collègues sont reconnus et salués, la direction rappelle le caractère exceptionnel de cette campagne GMBI qui est en phase d'initialisation. Bref, ce n'est pas ça qui va changer quoi que ce soit aux suppressions d'emplois dans ces services.

La direction a ensuite évoqué **les travaux de la cité administrative**. La préfecture n'a toujours pas fait la réception des travaux dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. En effet, la commission de sécurité a relevé un problème électrique en lien avec un transformateur EDF. Tout est donc bloqué tant que ce n'est pas solutionné. Pour autant, la DDFiP du Tarn, tenue par son propre calendrier, entend entamer ses travaux... ce qui ne va pas sans poser de nombreuses questions au plan juridique quant aux garanties liées au gros œuvre. Il n'est notamment pas question de déménager tant que la sécurisation de nos étages ne sera pas faite. Concernant la **problématique du parking**, il n'y aura finalement aucun accord et ce sera 1^{er} entré / 1^{er} garé sachant qu'il y a 136 places pour environ 430 personnes travaillant au sein de la cité. La totalité des bâtiments de la direction sont vendus (De Gaulle, Gambetta, Lavazières)... mais **le pôle social n'est toujours par relogé**. Sur ce dernier point, la décision dépend du Secrétariat Général, qui ne communique pas... Plusieurs interpellations sont remontées au niveau national via les syndicats et nous espérons que la situation va se débloquer. Dans l'attente, les collègues pourront continuer à occuper le site de Lavazières, jusqu'à finalisation complète de la vente, ce qui devrait prendre quasiment 1 an selon la direction.

Le **sujet de l'accueil** était abordé dans les déclarations liminaires, mais la direction a été assez loin dans ses réponses en abordant les projets de travaux. Il s'agit en premier lieu de sécuriser nos accueils (Albi, puis Castres), en évitant notamment qu'agents et public se croisent dans les zones d'accueil : cela signifie créer de nouveaux accès, des couloirs, revoir le positionnement des banques d'accueil et des box... Des travaux qui pourraient donc être conséquents, surtout pour Albi. A côté de ça, la direction souhaite en profiter pour « moderniser » les accueils avec plus de postes informatiques en libre service, plus d'accueil debout, des box réservés aux rendez-vous... Une philosophie de l'accueil qui évolue toujours dans le but de « **désintoxiquer l'usager de l'accueil** ». Tous ces sujets seront ré-abordés ultérieurement quand les plans et les budgets seront mieux définis.

- **Formation Professionnelle**

Pas beaucoup d'évolution sur le sujet : nous vous renvoyons à notre compte-rendu du CTL du 13 mai 2022 pour les généralités.

Solidaires Finances Publiques a fait un focus sur la e-formation en rappelant que **nous demandons toujours la possibilité pour les collègues de les suivre à plusieurs** : il ne suffit pas de le permettre, mais de l'organiser en demandant aux chefs de services de libérer les agents qui le souhaitent le temps nécessaire et de donner l'accès aux salles de réunion/formation ou à des bureaux où on ne sera pas dérangés.

Solidaires Finances Publiques a évoqué la **e-formation sur D2C**, application comptable remplaçant la DDR3. Pour nous, réduire ce changement à une simple évolution ergonomique ou logicielle, c'est passer à côté des besoins de formation en matière comptable et des conséquences éventuelles en terme d'organisation des services.

Solidaires Finances Publiques est également revenu sur les besoins en formation aux outils informatiques. Les quiz proposés aux agentes et agents sur la plateforme PIX n'étaient pas dénués d'intérêt mais bien trop généralistes. La direction doit pouvoir faire mieux en proposant des formations locales. Mais, comme toujours, cela demande un temps dont les collègues ne disposent pas forcément.

- **Budget**

Là encore, pas de révolution et nous renvoyons vers le même compte-rendu 2022 pour les généralités.

En lien avec la formation, Solidaires Finances Publiques a indiqué qu'un **rappel du fonctionnement de Clic'Esi** pourrait favoriser son utilisation. Le poste affranchissement reste en effet très lourd pour le budget local, même s'il se réduit année après année.

Solidaires Finances Publiques a demandé si la direction avait prévu un **budget participatif**. En effet, c'est une possibilité qui existe et que certaines directions utilisent : une petite partie de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est ouverte aux propositions des agentes et agents. Le Directeur a répondu qu'au vu des travaux en cours qui pèsent lourdement sur le budget local, il n'est pas possible de le mettre en œuvre cette année.

Solidaires Finances Publiques a aussi souhaité mettre en lumière **l'explosion des frais bancaires** (33 000 € en 2022), notamment liés à une plus grande utilisation des Terminaux Électroniques de Paiement (TPE) par carte bleue. Les gains financiers liés au zéro cash (beaucoup moins de recours aux transporteurs de fonds) sont à nuancer !

- **Questions diverses**

Un point a été demandé sur le nombre de **recours hiérarchiques dans le cadre de la campagne d'évaluation professionnelles 2023**. La direction a indiqué avoir recensé 1 recours en catégorie C, 2 en B et 1 en A. Cela fait vraiment très peu. Peut-être faut-il s'en réjouir en se disant que l'exercice est devenu plus consensuel, mieux maîtrisé... ou peut-être faut-il s'en inquiéter en se disant que les collègues n'y voient plus d'intérêt en l'absence de bonification d'avancement... Nous l'avons déjà écrit à maintes reprises : attention aux conséquences sur les listes d'aptitude, tableaux d'avancement et nous finirons par être toutes et tous concernés par la rémunération au mérite !